



**Salle de consommation à moindre risque et à visée éducative**

## **Lettre d'intention**

*présentée par les associations*

**Gaïa-Paris et MdM**

### **1. UN CONTEXTE FAVORABLE A UNE INTERVENTION**

Le débat sur les salles de consommation a été lancé en France depuis près d'une vingtaine d'années. Ces vingt dernières années ont par ailleurs été marquées par des progrès conséquents en matière de Réduction des Risques (RdR) dans notre pays, en particulier au milieu des années quatre-vingt-dix, avec une généralisation de l'accès aux traitements de substitution opiacés (TSO) et la mise en place d'un réseau de centres de RdR de proximité, proposant entre autres un accès à du matériel stérile de consommation. L'efficacité de ces stratégies d'intervention a été démontrée scientifiquement (voir en particulier Emmanuelli & Desenclos, *Addiction* 100, 1690-1700, 2005). Ces résultats ont conduit les pouvoirs publics à inscrire la RdR dans le code de santé publique (loi d'août 2004). Le décret consécutif à cette loi et visant à définir le cadre de référence français pour la RdR (avril 2005) a explicitement prévu la possibilité de mener des expérimentations visant à améliorer le dispositif de RdR.

Récemment, de nombreux espaces de débats, d'analyse, voire d'orientation politique, ont permis de réactualiser le débat public sur les salles de consommation et de réunir tous les acteurs intéressés et/ou concernés par leur mise en place : intervenants de centres de soins et de structures de RdR, militants associatifs, élus, chercheurs, journalistes... Une préoccupation de santé publique croissante sur la nécessité de renforcer les interventions de RdR en matière de transmission du VHC a contribué à la réactualisation de ce débat. La Ville de Paris s'est particulièrement illustrée dans le débat public : le Conseil de Paris s'est en effet prononcé le 19 octobre 2010 en faveur de l'expérimentation d'au moins une salle de consommation supervisée de drogues ; les 27 juin et 5 octobre 2011, l'association ASUD et la Ville de Paris ont organisé deux conférences-débats sur le même sujet.

*Aujourd'hui, les conditions semblent réunies pour effectivement mettre en œuvre une expérimentation sur le territoire de la Ville de Paris.*

## **2. L'ALLIANCE ET LA COMPLEMENTARITE DE MDM ET DE GAÏA-PARIS**

### ***MdM***

MdM a activement contribué à introduire les mesures de RdR en France, souvent hors cadre légal et réglementaire, à tout le moins en l'absence de recommandations ou politiques publiques en la matière, et ce dès 1989 avec le premier programme d'échange de seringues (dans les locaux de MdM à Paris). La stratégie d'intervention de MdM a toujours été marquée par une double volonté : innover, en introduisant des mesures ou des modalités nouvelles de RdR (par exemple la délivrance de méthadone en unité mobile ou l'analyse des drogues en laboratoire), et disséminer, en favorisant à la fois la mise à l'échelle de l'accès à ces services et en menant les plaidoyers nécessaires pour une reconnaissance légale et un cadre réglementaire. Cette démarche a généralement été couronnée de succès et a permis de contribuer fortement aux résultats actuels. La dernière action de MdM s'inscrivant dans ce creuset politique et opérationnel est le programme ERLI (Education aux Risques Liés à l'Injection), qui vise à introduire un nouveau concept et de nouvelles modalités opérationnelles dans la panoplie des services de RdR ; ce concept jouera d'ailleurs un rôle important dans la salle de consommation.

Sur le volet des salles de consommation, MdM a aussi une expérience, puisque c'est en novembre 2003, que Médecins du Monde/Munduko Medikiak a ouvert, à Bilbao, la première salle de consommation supervisée du Pays Basque.

### ***Gaïa-Paris***

Gaïa-Paris est une association gérant à la fois un CSAPA et un CAARUD à Paris. Elle est issue d'un programme de RdR initié par MdM dans les années quatre-vingt et s'est autonomisée en 2006, à l'issue justement du processus de reconnaissance légale de la RdR auquel MdM avait contribué. Dans ses pratiques médicosociales, Gaïa a toujours veillé à aller au-delà de la seule mise à disposition de services dans le cadre du projet d'un établissement médicosocial, et a constamment cherché à poursuivre des interventions innovantes. La mise en place du projet Fibroscan Ile-de-France, avec l'utilisation de cet appareil dans les CAARUD et certains CSAPA partenaires, le développement d'alternatives thérapeutiques comme l'auriculothérapie, ou bien encore l'implication dans le programme ERLI, en sont des exemples concrets. Ces projets se font toujours avec la participation des usagers et au plus près de leurs lieux de vie, le « aller vers » est à la base des actions. Ce positionnement s'inscrit dans le droit fil de la genèse de Gaïa-Paris, elle-même issue d'un programme innovant de MdM.

Gaïa-Paris a pris part activement au collectif du 19 mai 2009 pour l'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque à Paris, et a participé aux auditions et débats qui en ont découlés.

### 3. LE PROJET GAÏA-PARIS/MDM

Plus qu'une seule dimension historique, c'est bien une alliance fondée sur le sens de l'intervention en RdR qui réunit aujourd'hui Gaïa-Paris et MDM. Plusieurs dimensions définissent une vision partagée du sens de l'intervention en RdR :

- une conception holistique du soin et de la prévention où la santé n'est pas réduite à une unique dimension de médicalisation des services proposés,
- une démarche communautaire (c'est-à-dire impliquant les bénéficiaires),
- une volonté constante d'innover et de contribuer activement au débat global sur la RdR, en France et dans le monde (des membres de l'équipe de Gaïa-Paris contribuant aussi activement à la promotion de la RDR en Géorgie).

Tous ces éléments, de contexte et propres aux deux associations, conduisent aujourd'hui naturellement à un partenariat entre MDM et Gaïa-Paris pour développer une expérimentation en matière de salle de consommation. C'est pourquoi les deux associations ont décidé d'unir leurs efforts pour piloter ce projet expérimental sur le territoire de la Ville de Paris afin de permettre au CAARUD de Gaïa de le porter.

De quoi s'agit-il ?

Le concept et les modalités opérationnelles des salles de consommation à moindre risque, ou encore des salles de consommation supervisée, ne sont pas nouveaux. Cette modalité d'intervention en RdR a été déclinée dans plus d'une dizaine de pays depuis une vingtaine d'années. De nombreuses évaluations ont permis de montrer l'efficacité de cette intervention, au même titre que d'autres services de RdR, dans le cadre de la réduction du risque infectieux VIH. Aussi, il ne s'agit pas pour MDM et Gaïa-Paris de seulement reproduire une modalité d'intervention déjà éprouvée et approuvée dans d'autres pays.

L'objectif est double. Au travers de leur projet expérimental, les deux associations souhaitent :

- d'une part, donner un signal aux acteurs et décideurs français qu'il est temps de passer à l'acte en France afin de répondre efficacement à un enjeu de santé publique majeur
- d'autre part, concevoir une modalité opérationnelle qui permette d'innover dans les contenus habituellement définis dans ce type de salles. Ainsi, le concept d'éducation aux risques liés à l'injection représente une des voies d'innovation majeures dans ce type d'intervention (et qui semble aujourd'hui absente de la quasi-totalité des lieux existants). Autre exemple : un counselling fondé sur la nature des produits consommés (analyse des drogues) offre aussi une voie intéressante de renforcement des capacités des bénéficiaires. Ce souci spécifique constitue d'ailleurs un argument supplémentaire pour le partenariat entre Gaïa-Paris et MDM (qui pourra intégrer dans le projet commun certains de ses programmes existants en RdR aujourd'hui en France).

Parce que Gaïa-Paris est aujourd'hui déjà positionné comme un opérateur parisien de services médicosociaux relevant de la politique publique de RdR, parce que l'action de Gaïa-Paris dans ce domaine est largement reconnue et soutenue par les tutelles et les bénéficiaires, il est naturel que l'association soit le porteur technique de cette expérimentation.

Parce que MdM bénéficie d'une légitimité historique en France dans le champ de la RdR d'une part, qu'elle a développé le concept d'éducation aux risques liés à l'injection d'autre part, il est naturel que l'association apporte son soutien politique et programmatique à cette expérimentation.

L'ouverture du projet expérimental est programmée d'ici à la fin de l'année 2012.

*Texte adopté par le CA de Gaïa-Paris le 26 avril 2012 et par le bureau de MdM le 11 mai 2012*



Jean-Pierre Lhomme

Président de Gaïa-Paris



Olivier Bernard

Président de MdM